



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, Philippe De Courval, secrétaire-trésorier de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 14 avril 2020 à 19h30 à la Salle communautaire de l'église St-Thomas d'Aquin (porte 3) au 6747 route Louis-S.-St-Laurent à Compton;

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à autoriser une superficie de 113,7 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés pour un garage détaché à usage résidentiel.

Identification du site concerné : l'immeuble impliqué est situé au 226 chemin Hyatt's Mills sur le lot 5 312 473 du cadastre du Québec.

Tout intéressé à la présente demande de dérogation mineure, pourra acheminer ses questions, d'ici le 14 avril 2020 à l'adresse courriel urbanisme@compton.ca.

Donné à Compton, ce 23 mars 2020.

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier